

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Énergies renouvelables - La MRC du Val-Saint-François réfléchit à sa gouvernance

Richmond, 19 juin 2026 – Depuis l'appel d'offres lancé par Hydro-Québec en avril dernier, la MRC et certaines municipalités du Val-Saint-François ont discuté avec les promoteurs toujours intéressés par le territoire. La MRC réaffirme son intérêt pour des projets d'énergies renouvelables sur son territoire et poursuit ses réflexions quant à la gouvernance à mettre en place pour participer à d'éventuels projets.

Rappelons qu'en 2024, la MRC a réalisé une démarche de réflexion pour l'élaboration d'un guide regroupant les conditions d'intégration de projets d'énergies renouvelables pour son territoire. Ce guide, disponible en ligne, présente les éléments clés à considérer par tout promoteur souhaitant réaliser un projet d'énergie dans le Val-Saint-François.

Depuis la publication du guide, en décembre 2025, des promoteurs déjà engagés dans une démarche d'évaluation du potentiel éolien sur le territoire ont pris connaissance de ces conditions. La MRC a d'ailleurs rencontré quatre entreprises (Éolectric, Natural Forces, BluEarth et Innergex), qui souhaitaient informer la MRC et les municipalités de la reprise de leurs activités d'évaluation sur le terrain.

« Le guide nous permet d'établir une bonne base de discussion solide avec les promoteurs. Jusqu'à maintenant, les entreprises se montrent très satisfaites de disposer de cette information, qui leur permet de mieux connaître les attentes du milieu. » précise Pierre Tétrault, préfet de la MRC et maire de la Ville de Valcourt.

Un comité directeur sur les énergies renouvelables, formé en 2024, est toujours en place à la MRC afin de poursuivre les travaux liés à la mise en place d'une gouvernance. En l'absence de proposition formelle de projet pour le moment, les municipalités du Val-Saint-François souhaitent néanmoins être prêtes advenant la concrétisation d'un tel projet.

« Le comité directeur s'est réuni à deux reprises depuis le début de l'année afin d'analyser les différents modèles de gouvernance qui pourraient être envisagés. Nous travaillons actuellement à l'élaboration

des règles de gouvernance. Si tout se déroule comme prévu, une décision pourrait être prise lors de la séance d'août prochain. » ajoute Pierre Tétrault.

Ce qui se fait ailleurs

Afin de mieux comprendre ce que peut impliquer un projet d'énergie sur un territoire rural, les élu(e)s ont convenu de voir ce qui se fait ailleurs. Des maires(se)s et des directions générales des municipalités du Val-Saint-François sont allés visiter le Parc éolien Pierre-de Saurel le 10 juin dernier, à Masueville. Cette visite aura permis d'échanger avec une MRC qui détient un projet éolien sur son territoire depuis déjà 10 ans. Bien des questions tant sur la gouvernance que sur la présence d'éoliennes sur les terres agricoles ont trouvé réponse. Les élu(e)s étaient très satisfaits de leur visite et en ressortent mieux informés sur les réalités entourant un parc éolien.

« Nous étions un bon groupe à faire la visite à la MRC de Pierre-de Saurel, les membres du CA et la direction du Parc éolien ont été très accueillants avec nous. Nous avons beaucoup appris de leur expérience à tous les niveaux, en plus d'avoir la chance de visiter le parc et parler d'aspects plus techniques et environnementaux concernant les éoliennes. Cette visite terrain a été très importante et enrichissante pour les discussions à poursuivre quant à une future gouvernance à mettre en place pour le Val-Saint-François. » explique Pierre Tétrault.

Comité directeur sur les énergies renouvelables

Le comité directeur est composé des maires des municipalités de Bonsecours, Cleveland, Racine, Val-Joli, Saint-Claude, Saint-Denis-de-Brompton, Saint-François-Xavier-de-Brompton et Stoke. Le préfet de la MRC et maire de la Ville de Valcourt, Pierre Tétrault, ainsi que le directeur général de la MRC, Martin Tremblay, en font également partie.

– 30 –

À propos : La MRC du Val-Saint-François a comme principaux mandats le développement et la gestion du territoire, la gestion environnementale et des matières résiduelles, le développement socioéconomique, socioculturel et touristique, ainsi que la coordination des mesures de sécurité publique. Elle vient aussi en soutien aux municipalités membres, notamment à travers des services spécialisés en urbanisme, en foresterie, en gestion et protection des cours d'eau, en économie circulaire, en accompagnement et transfert d'entreprises et en géomatique, de même qu'à travers du financement de projets. Consultez le site web pour en savoir plus : www.val-saint-francois.qc.ca.

Source :

Martin Tremblay
Directeur général de la MRC du Val-Saint-François
dg@mrcvsf.ca

Contact :

Ana Rosa Mariscal
Conseillère, communications et relations publiques
819 826-6505, poste 325
communications@mrcvsf.ca